



PREFET DE LA REGION ILE-DE-FRANCE

Direction régionale
des affaires culturelles d'Ile-de-France

Affaire suivie par : Colette AYMARD
Service : CRMH
Tél : 01.56.06.50.36
Télécopie : 01.56.06.52.42
Courriel : colette.aymard@culture.gouv.fr
Réf : LM/CRMH/DC/2017

Paris, le 11 janvier 2017

Objet : 95 – LONGUESSE - Eglise – Création de vitraux (projet Jean-Paul Agosti et Pierre Weiler)

Je soussignée Colette Aymard, Conservateur des monuments historiques à la Direction régionale des affaires culturelles d'Ile-de-France, certifie avoir étudié le dossier de projet de création de vitraux par l'architecte Pierre Weiler et l'artiste Jean-Paul Agosti.

Ce projet a reçu un avis favorable de la Direction régionale des affaires culturelles le 12 décembre 2016.

Il s'agit d'un très beau projet qui non seulement respecte le symbolisme chrétien et recrée un cheminement vers le chœur, mais aussi qui contribue à valoriser et à mettre en beauté l'architecture de l'église. Devant la très grande beauté des vitraux proposés, la conservation régionale des monuments historiques a décidé d'accorder une subvention au titre de la restauration.

J'apporte donc un soutien particulier à ce projet et à toutes les contributions dont il pourra bénéficier.

Colette AYMARD

Colette AYMARD
Conservateur des Monuments historiques